

Projet de territoire 2030 de la Communauté de communes de la Basse-Zorn



Bietlenheim | Geudertheim | Gries | Hœrdt
Kurtzenhouse | Weitbruch | Weyersheim



LE PROJET DE TERRITOIRE : UNE VOLONTÉ POLITIQUE



Édito du Président

Madame, Monsieur,

Le projet de territoire de la Basse-Zorn est le fruit d'une démarche d'ensemble fondée sur l'analyse des caractéristiques de notre territoire et ayant pour but de nous projeter jusqu'en 2030 en matière d'équipements, de

services, de compétences..., en d'autres termes, de définir vers où et comment nous voulons aller, en valorisant nos atouts dans une démarche concertée et solidaire.

Au cours du 1^{er} semestre de l'année 2018, une longue phase de diagnostic a conduit à réunir et écouter de nombreux acteurs du territoire : les élus communaux et communautaires, les jeunes du Conseil Intercommunal (CIJ), ainsi que les agents des communes et de la Communauté de communes.

À l'automne 2018, la société civile a été sollicitée. Ainsi, une centaine d'acteurs (commerçants, entreprises, agriculteurs, monde associatif, acteurs du tourisme...) se sont réunis en huit groupes de travail thématiques, afin de faire émerger les axes structurants du projet. Enfin, des ateliers ont réuni en novembre 2018 élus et services dans une démarche décloisonnée et pragmatique, qui a contribué à l'aboutissement du projet, en dégageant les axes et les objectifs opérationnels.

Enfin, au 1^{er} semestre 2019, les élus ont été amenés à hiérarchiser les propositions d'actions dégagées et à les intégrer dans la temporalité, ce qui a permis de finaliser un document opérationnel, qui nous servira de guide pour la décennie à venir.

C'est le fruit de cette démarche ambitieuse et construite dans la durée que je vous propose à présent de découvrir.

C'est en rassemblant nos énergies que nous nous projeterons dans l'avenir et relèverons collectivement les défis de demain.

Bonne lecture à vous !

Denis RIEDINGER,
Président de la Communauté de communes de la Basse-Zorn

La Communauté de communes de la Basse-Zorn est composée de sept communes. Elle compte 17 400 habitants au dernier recensement de l'INSEE. Cette population se répartit de manière équilibrée entre les communes du territoire.

Communauté de communes localisée en Alsace du Nord, elle bénéficie d'une place singulière entre les deux principales agglomérations du département : l'Eurométropole de Strasbourg au sud, l'Agglomération de Haguenau-Bischwiller au nord.



Ces caractéristiques favorisent la cohésion politique interne souhaitée par les élus du territoire et lui confèrent une situation exceptionnelle au sein de l'axe rhénan Strasbourg-Haguenau-Karlsruhe, une zone particulièrement dynamique économiquement, de dimension européenne.

Ce sont ces caractéristiques, atouts indéniables pour le territoire, qui ont conduit les élus de la Basse-Zorn à partir de 2018 à s'engager dans la construction d'un projet de territoire, avec pour objectif de déterminer et afficher les enjeux et ambitions pour le territoire à l'horizon 2030.

Véritable feuille de route pour les élus et acteurs de la Basse-Zorn, le Projet de Territoire permettra aussi de porter les ambitions du territoire dans le cadre de politiques et démarches plus larges.



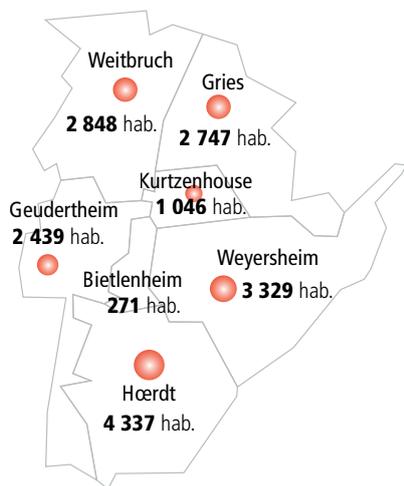
Flasher pour consulter
notre site Internet
cc-basse-zorn.fr



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Une dynamique démographique et des besoins en logements

Une population répartie de manière équilibrée entre les communes



ADEUS

Source : INSEE, RP 2016

Une dynamique démographique qui se poursuit...

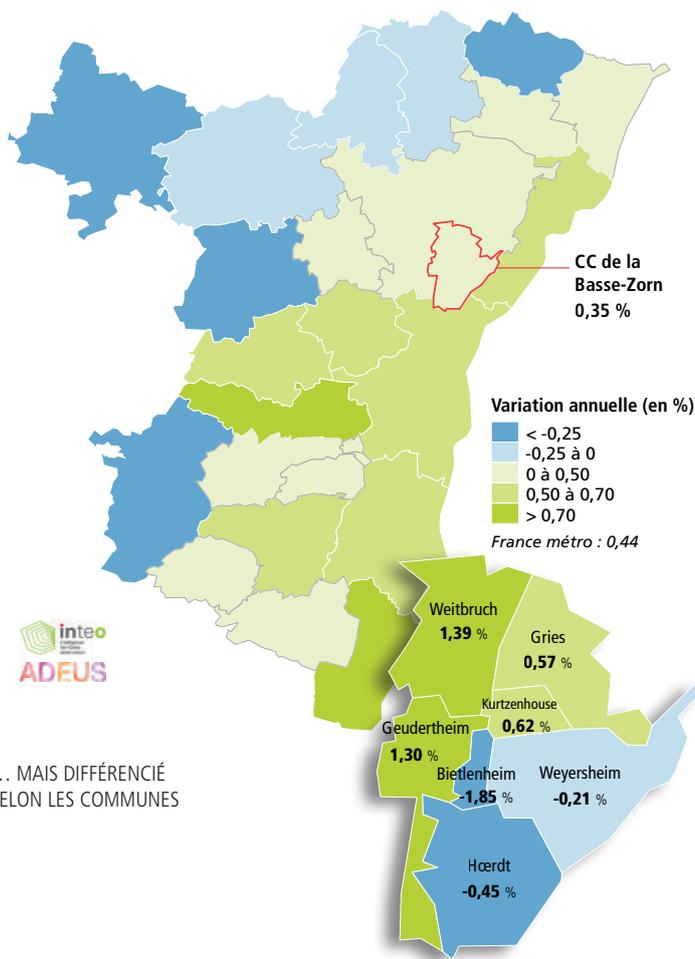
La Communauté de communes de la Basse-Zorn est globalement un territoire où la dynamique démographique se poursuit. Le taux de croissance annuel est positif, comme la plupart des EPCI de la Plaine d'Alsace.

Cette dynamique repose à la fois sur un solde naturel et un solde migratoire positif¹.

1. Le solde naturel est le différentiel entre les naissances et les décès, le solde migratoire étant le différentiel entre les habitants entrants et les habitants sortants sur un territoire considéré entre deux périodes.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2011 ET 2016

UN TAUX POSITIF POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BASSE-ZORN



... MAIS DIFFÉRENCIÉ SELON LES COMMUNES

Source : INSEE, RP 2011-2016



LE PROJET DE TERRITOIRE : UNE VOLONTÉ POLITIQUE

... mais variable selon les communes

La croissance démographique est différenciée au sein de la communauté de communes. Les communes qui connaissent la croissance la plus forte sont aussi celles qui ont un solde migratoire positif.

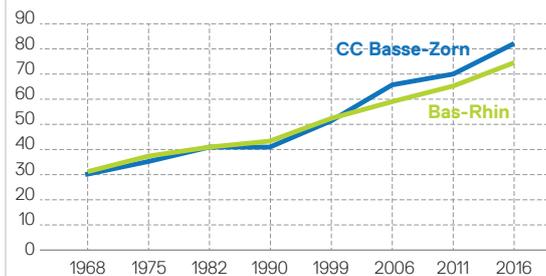
Une population vieillissante, dans la tendance départementale

À l'instar de la tendance nationale mais aussi départementale, la population de la Communauté de communes de la Basse-Zorn est vieillissante. La part des plus de 65 ans par rapport aux moins de 20 ans est en augmentation. Depuis une vingtaine d'années, elle croît plus vite dans la Basse-Zorn qu'au niveau départemental. Bietlenheim et Hoerdts sont les deux communes où la part de 65 ans est la plus élevée.

ÉQUILIBRE ENTRE PERSONNES ÂGÉES ET JEUNES

COMBIEN DE PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS
POUR 100 JEUNES DE MOINS DE 20 ANS ?

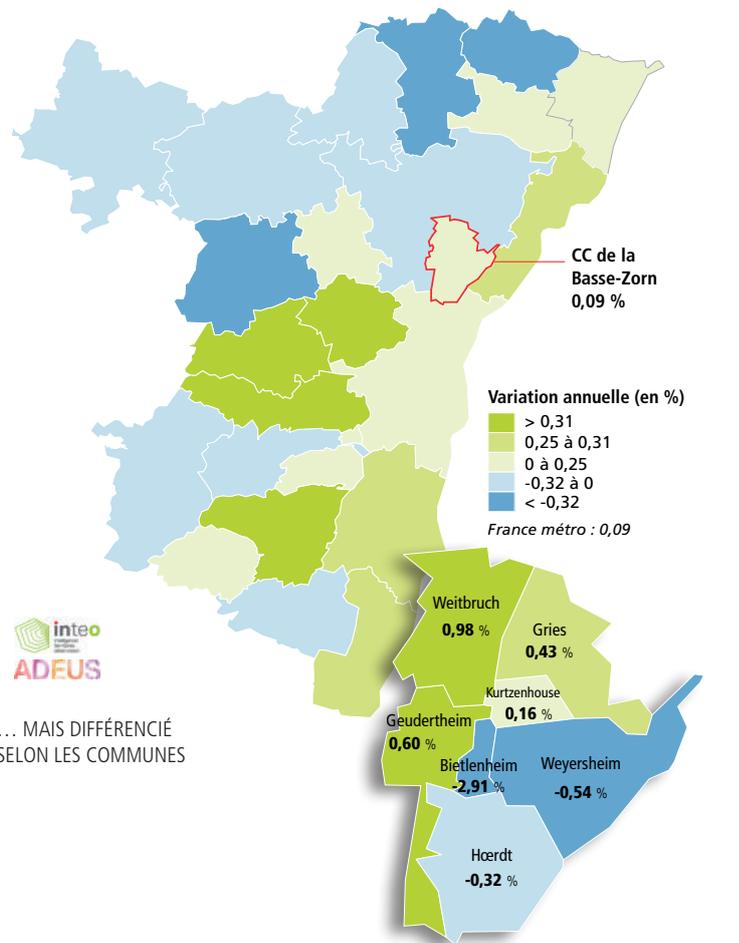
source : INSEE, Recensements de la population 1968 à 2016



La part des personnes âgées vivant seules représente 32 % des ménages en 2016, soit un peu plus de 500 personnes.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DÛ AU SOLDE MIGRATOIRE ENTRE 2011 ET 2016

SOLDE MIGRATOIRE POSITIF POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BASSE-ZORN...



... MAIS DIFFÉRENCIÉ SELON LES COMMUNES



Moins de jeunes adultes que dans les territoires voisins plus urbains

La part des jeunes adultes est moindre dans la Communauté de communes de la Basse-Zorn que dans les territoires urbains au nord et au sud.

Une augmentation des familles avec enfants

On note toutefois entre 2010 et 2016 une augmentation des familles avec enfants, qui représentent 36 % des ménages.

Un parc immobilier de grands logements, occupés très majoritairement par leur propriétaire

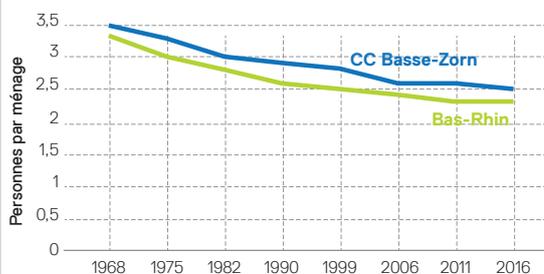
82 % des résidences principales sont occupées par leur propriétaire, contre 58 % au niveau départemental.

La baisse de la taille des ménages se poursuit et génère des besoins en logements supplémentaires...

TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES ENTRE 1968 ET 2016 DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BASSE-ZORN

COMBIEN DE PERSONNES EN MOYENNE PAR MÉNAGE ET QUELLE TENDANCE D'ÉVOLUTION ?

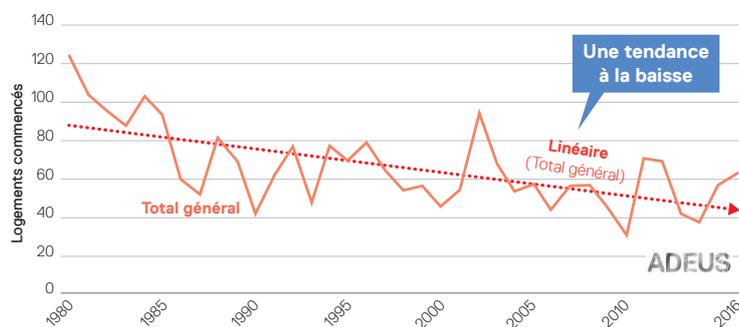
source : INSEE, Recensements de la population 1968 à 2016



... dans un contexte de baisse de production en nouveaux logements

CONSTRUCTIONS NEUVES ENTRE 1980 ET 2016 DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BASSE-ZORN

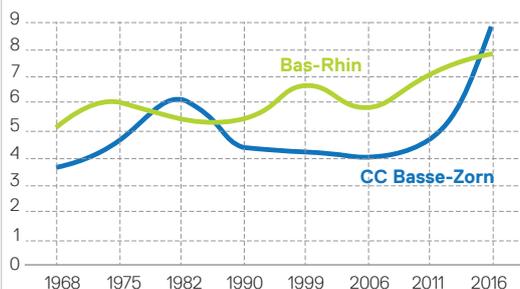
source : Sitadel2, logements commencés



Mais aussi d'augmentation des logements vacants

TAUX DE VACANCE ENTRE 1968 ET 2016 DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BASSE-ZORN (EN %)

source : INSEE, Recensements de la population 1968 à 2016



ENJEUX

Accompagner le développement du territoire par une politique de l'habitat qui prenne en compte les besoins liés aux évolutions démographiques, à l'attractivité du territoire et à l'évolution du parc existant :

- Maintenir l'attractivité résidentielle du territoire pour les familles avec de jeunes enfants ;
- Accompagner le vieillissement de la population ;
- Veiller à la requalification du parc ancien.



LE PROJET DE TERRITOIRE : UNE VOLONTÉ POLITIQUE

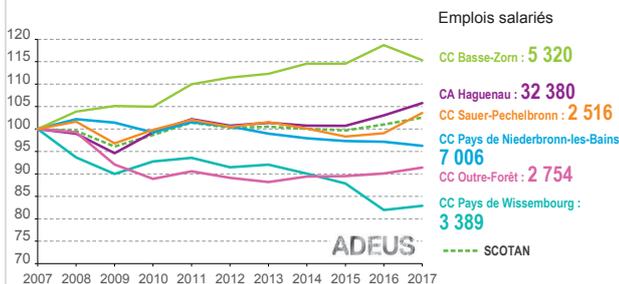
Un pôle d'emplois important en Alsace du Nord

Un pôle d'emplois en croissance

Avec plus de 5 000 emplois salariés en 2017, la Basse-Zorn est le 3^{ème} pôle d'emplois en Alsace du Nord. Il est aussi celui qui a connu la plus forte croissance depuis 2007.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS SALARIÉS PAR EPCI DU PETR DE L'ALSACE DU NORD (BASE 100 EN 2007)

source : ACOSS-URSSAF (données brutes)



Avec un gain net de près de 700 emplois entre 2007 et 2017, le territoire de la Communauté de communes de la Basse-Zorn est, après la Communauté d'agglomération de Haguenau, la deuxième communauté de communes à avoir gagné des emplois en Alsace du Nord*.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI ENTRE 2007 ET 2017

source : ACOSS-URSSAF (données brutes)

SCOTAN	1 329
CA de Haguenau	1 766
CC du Pays de Niederbronn-les-Bains	-273
CC de la Basse-Zorn	707
CC du Pays de Wissembourg	-699
CC de l'Outre-Forêt	-259
CC de Sauer-Pechelbronn	87

* Périmètre du SCoT de l'Alsace du Nord.

Principalement un tissu de petites et moyennes entreprises

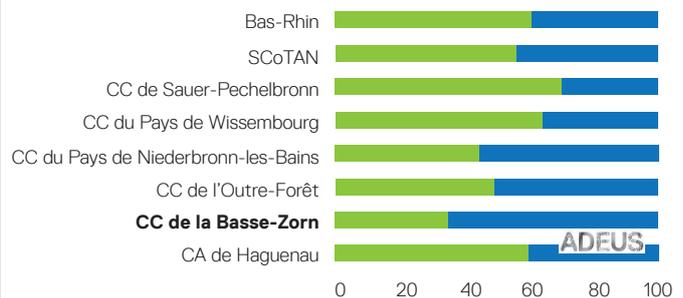
78 % des entreprises présentes en Basse-Zorn ont moins de dix salariés.

Tourné vers des marchés extérieurs à la Basse-Zorn

Contrairement à la plupart des autres territoires d'Alsace du Nord, près de 70 % des emplois relèvent de la sphère non présenteielle (l'activité des entreprises n'est pas principalement destinée à la consommation locale), contre 30 % de la sphère présenteielle (activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des personnes présentes sur le territoire).

EMPLOIS PRÉSENTIELS ET NON PRÉSENTIELS EN 2015 (EN %)

source : INSEE





Ceci s'explique notamment par la part importante d'entreprises de production par rapport aux emplois dans le commerce et les services. Capter ces entreprises de production, dont certaines exportent à l'international, a été un atout pour la vitalité de l'emploi dans le territoire.

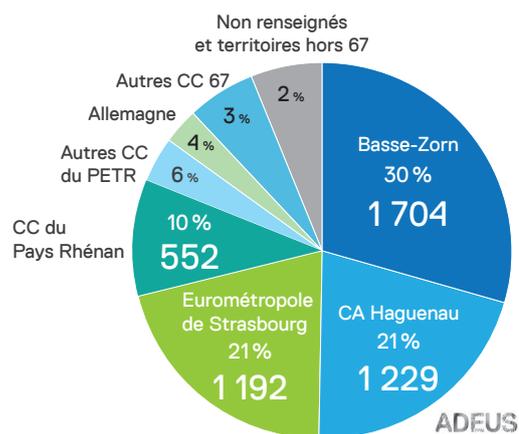
Toutefois, la qualité de l'accueil et l'adaptation aux besoins de ces entreprises moins dépendantes de la clientèle locale, notamment en matière de services pour elles-mêmes et/ou pour leurs salariés, est un enjeu majeur pour les fidéliser sur le territoire.

Des emplois principalement occupés par des personnes qui n'habitent pas la CC de la Basse-Zorn

La Basse-Zorn se caractérise aussi par le nombre important de flux quotidiens domicile-travail.

D'OÙ VIENNENT LES 5727 ACTIFS QUI TRAVAILLENT DANS LA BASSE-ZORN ?

Source : MIGAL, 2016



Seuls 30 % des actifs qui occupent un emploi dans la Basse-Zorn y habitent. Les autres viennent principalement des territoires voisins.

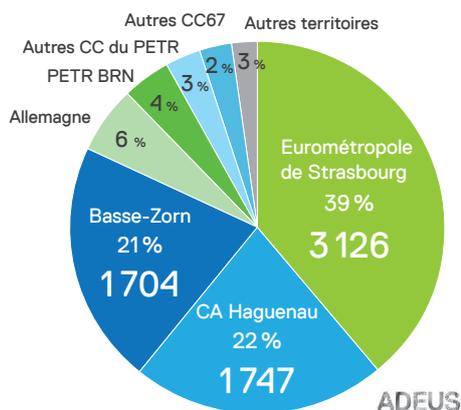


Photo ADEUS

En sens inverse, plus de 5 000 actifs quittent chaque jour le territoire pour aller travailler. L'Eurométropole, puis la Communauté d'agglomération de Haguenau-Bischwiller sont leurs principales destinations.

OÙ TRAVAILLENT LES 7969 ACTIFS HABITANT LA BASSE-ZORN ?

Source : Enquête MOBPRO, 2015



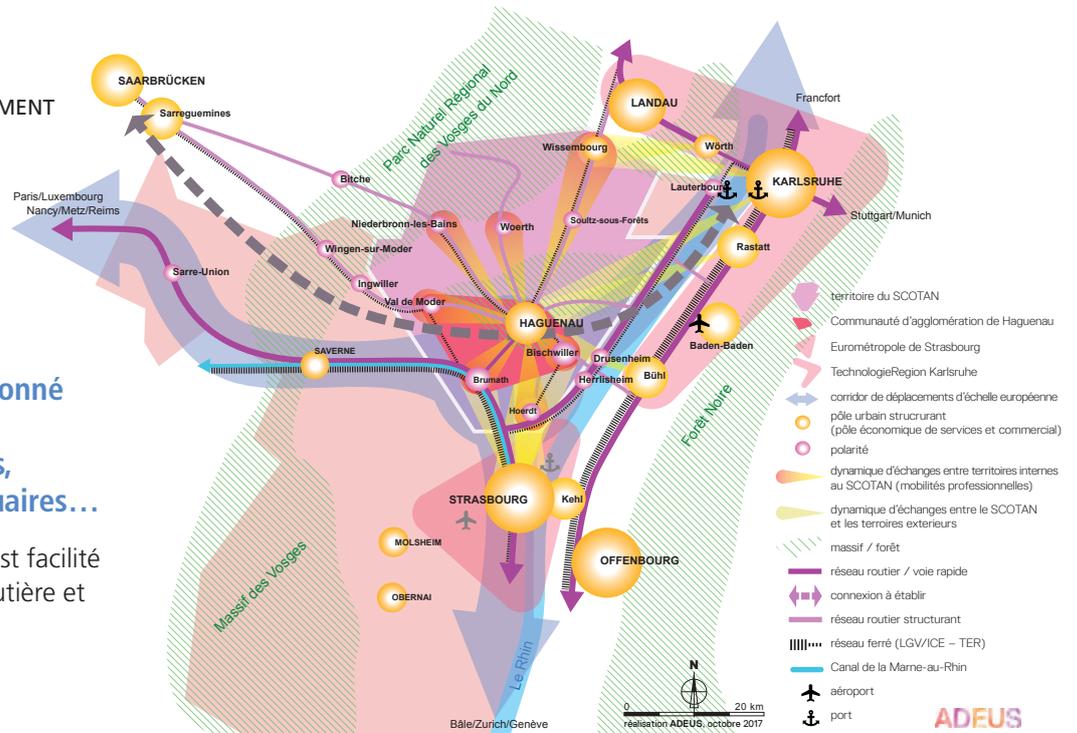


PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

DYNAMIQUES DE FONCTIONNEMENT DE L'ALSACE DU NORD

Un territoire bien positionné au regard des grandes infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires...

Ce chassé-croisé quotidien est facilité par la bonne accessibilité routière et ferroviaire du territoire.

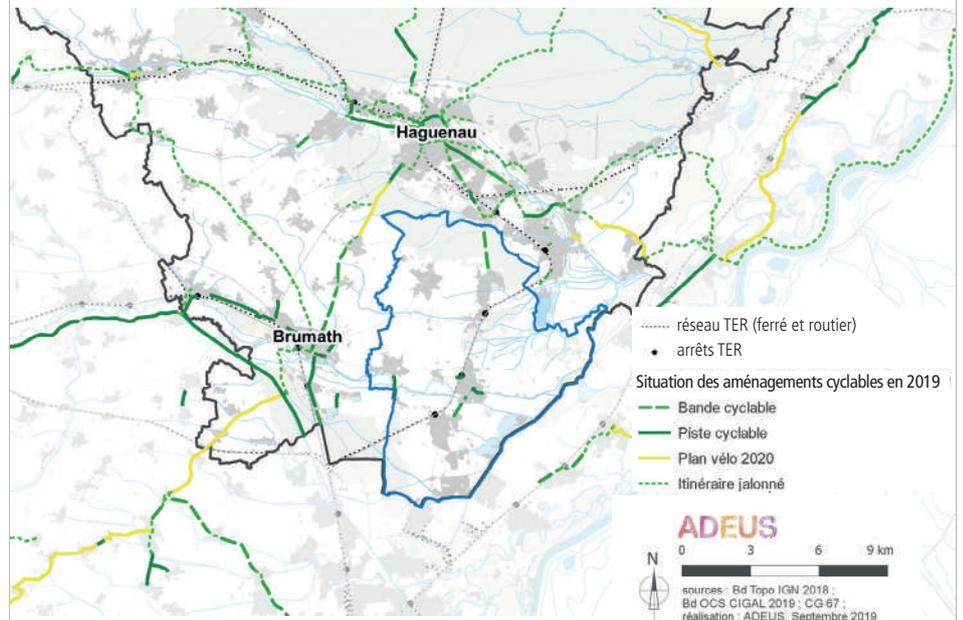


... mais des aménagements pédestres et cyclables imparfaits

Les aménagements pour faciliter les cheminements piétons et cyclables sécurisés, notamment les connections entre les gares et les zones d'activités, la desserte en mode actifs des établissements scolaires, des commerces et services... sont imparfaits. Des difficultés de stationnement à proximité de certaines gares ont également été signalées.

L'amélioration de ces infrastructures est un enjeu majeur pour diminuer le recours quasi-systématique à la voiture personnelle, même pour de courtes distances.

LE RÉSEAU CYCLABLE



ENJEUX

- * Maintenir l'attractivité économique de la Basse-Zorn
- * Améliorer les circulations en modes actifs (pédestre et cyclable) et l'intermodalité à proximité des gares



Paysage, cadre de vie

Un paysage naturel riche et varié

Le relief du territoire de la Communauté de communes de la Basse-Zorn est caractérisé par une déclivité allant du nord-ouest au sud-est en s'orientant vers le Rhin. Plusieurs endroits proposent des points de vue remarquables, vers Strasbourg au sud et la Forêt-Noire à l'est, qui mériteraient d'être mis en valeur.

Quatre entités paysagères naturelles traversent le territoire : **le Ried** et son maillage hydrographique au sud et à l'Est est traversé par **la Zorn** d'ouest en est. **Les collines de Loess** au nord-ouest, traversées par le Lohgraben, sont délimitées par **la forêt** au nord.

Le Ried fournit des terres fertiles et humides pour le maraîchage dont fait partie, depuis la fin du XIX^e siècle, la culture de l'asperge. Les jardins ouverts de Hoerd et Weyersheim sont une particularité du maraîchage traditionnel familial. Aucune haie ou clôture ne délimite les parcelles et rend visible ce patchwork de cultures. À l'est du Ried se situent deux gravières encore en exploitation.

La Zorn naturelle est une rivière à méandres. Des zones inondables, des prairies de pâture et zones humides se succèdent. On y trouvait des moulins, des lavoirs et même une plage. Des ponts et viaducs ont été construits pour la traverser.

De la Zorn vers les collines de Loess on rencontre les vergers à tiges hautes, les anciennes vignes et les cultures plus extensives, comme par exemple le maïs, le colza ou le blé tendre.

Une forêt d'exploitation se situe au nord, quadrillée par des chemins rectilignes et ponctuée de zones humides.

Sur une superficie de quasiment 80 km², la Communauté de communes de la Basse-Zorn offre une diversité de paysages, témoins de son ancrage encore très rural, non négligeable.



LA ZORN - Photo ADEUS



LES JARDINS OUVERTS, UN PATCHWORK DE CULTURES - Photo ADEUS



CENTRE DE VILLAGE AVEC LES DEUX ÉGLISES - Photo ADEUS



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Un patrimoine bâti typique, témoin de l'ancrage rural

Les sept communes se sont développées le long des axes de communication est-ouest et nord-sud existants : ce sont essentiellement des villages-rues avec des constructions de part et d'autre de la rue principale. Les bâtiments, beaucoup de corps de fermes en pan de bois, sont la plupart du temps orientés pignon sur rue, donnant une certaine rythmique à celle-ci, de « pleins » et de « creux », typique de cette région. Ces rues sont aujourd'hui mises en valeur par des aménagements d'espaces piétonniers, des matériaux au sol recherchés, des espaces fleuris. L'image de l'espace public au centre du village est particulièrement soignée.

Quelques **éléments remarquables du patrimoine** sur le territoire intercommunal, comme « s'Kleenderfel », plus ancienne bâtisse de la contrée (début du XVII^e siècle) avec poteau cornier d'un seul tenant, ou encore les deux maisons de la dime, dont l'une avec un toit à la Mansart, à Weyersheim, l'ancien relais de diligences à Hoerdt, mais aussi des maisons de maître comme le château de Schauenbourg à Geudertheim, ou encore le dépôt de mendicité (site de l'EPSAN) au sud du territoire, témoignent du passé.

Cependant, depuis une cinquantaine d'année, les contours des grandes communes ont beaucoup bougé. Des lotissements, plus ou moins grands, ont été construits pour accueillir une population nouvelle. Les villages-rues ont grossi, avec des formes urbaines plus lâches. Certaines entrées de villages ont souffert de ces extensions, les nouvelles zones d'habitat ou d'activités s'opposant, sans transition, aux espaces agricoles.

ENJEUX

- * Préserver et valoriser le cadre de vie naturel et bâti
- * Maîtriser et coordonner l'usage des sols



VILLAGE TYPIQUE - Photo ADEUS



S'KLEENDERFEL À WEYERSHEIM - Photo ADEUS

La volonté de valoriser ce cadre de vie

La communauté de communes a mis en place **neuf circuits découverte de la Basse-Zorn**, dont sept pédestres et deux cyclables. Ceux-ci mettent en valeur le patrimoine naturel, historique, culturel et bâti de l'intercommunalité. Une signalisation riche en informations a été installée sur les chemins et renvoie via codes-QR sur des informations collectées sur le site Internet de la communauté de communes.

La manifestation éco-citoyenne « **Basse-Zorn à l'An Vert** » organisée par la communauté de communes se tient un dimanche au printemps, et ce depuis cinq ans. Le principe : **fédérer les habitants du territoire** autour de la volonté de contribuer au développement durable.



Une offre de proximité

Un maillage de commerces de proximité

Dans toutes les communes du territoire, on recense des commerces de proximité. Parmi ces commerces, on trouve ceux plus classiques, comme la boulangerie et la boucherie, le tabac-presse ou la Poste et parfois une supérette. Des commerces d'un nouveau genre, comme la vente directe à la ferme se sont fortement développés sur le territoire.

La présence de services à la personne

Sur le territoire, le réseau de services à la personne et plus particulièrement l'accompagnement des seniors est bien développé, tant au niveau privé qu'associatif et institutionnel.

L'accueil et l'encadrement des enfants

L'offre de services, privée et associative, pour la garde des enfants est essentiellement organisée au niveau des communes. La Communauté de communes de la Basse-Zorn centralise et met en réseau les assistant(e)s maternel(le)s avec la plateforme enfance-jeunesse.

Une animation jeunesse intercommunale

L'animation jeunesse pour les 13-18 ans, mise en place et animée par la communauté de communes avec la FDMJC Alsace depuis 2000, fédère et contribue à la prise de conscience du territoire intercommunal par les jeunes. Ceux-ci, suivant qu'ils habitent le nord ou le sud de la Basse-Zorn, ne vont pas dans le même collège, ni dans les mêmes lycées.

Cependant, il n'y a pas de local d'accueil pour des activités régulières dans chaque commune. Des passerelles pour accueillir les plus jeunes et accompagner les jeunes adultes pourraient permettre de pérenniser l'investissement de ces acteurs dans leur territoire.



VENTE DIRECTE DE FRUITS ET LÉGUMES - Photo CCBZ



BOULANGERIE VILLAGEOISE DE PROXIMITÉ - Photo P. KIEFFER

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Un tissu associatif bien développé

Le tissu associatif, social, culturel et sportif est bien développé dans la Communauté de communes de la Basse-Zorn.

Les espaces pour accueillir les associations du territoire sont très sollicités.

Quasi chaque commune a son terrain de sport, son terrain de football, situé près du collège à Hoerdt, à l'entrée sud du village à Weyersheim, près de la forêt à Gries ainsi qu'à Geudertheim, Weitbruch et Kurtzenhouse.

Sur le territoire de la Communauté de communes de la Basse-Zorn se situent un équipement et un club de sports et loisirs à rayonnement national : l'hippodrome de Strasbourg-Hoerdt et le club de basket de Gries-Oberhoffen, dont une équipe évolue en Pro B.

Outre l'hippodrome, l'activité équestre est une tradition historiquement ancrée dans le territoire. Des courses étaient organisées le long de la Zorn par la société hippique rurale de Geudertheim et celle de Hoerdt, en veille aujourd'hui. À Weyersheim se trouve un centre équestre. Dans la forêt de Weitbruch, des cheminements cavaliers sont balisés. Le cheval est également présent dans les territoires voisins, à Brumath et le long de la forêt de Haguenau, à Bischwiller et dans le Ried, plus à l'est.

ENJEUX

- Maintenir et développer les commerces et services de proximité
- Préserver la dynamique associative
- Stimuler l'engagement citoyen
- Valoriser le territoire autour du cheval



HIPPODROME DE STRASBOURG-HOERDT - Photo ADEUS



ÉQUIPEMENT SPORTIF - Photo Madeos



SALLE DE SPORT - Photo Madeos

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE DE CO-CONSTRUCTION AVEC LES FORCES VIVES DU TERRITOIRE

Les grandes étapes de la démarche

Les élus et techniciens de la Communauté de communes de la Basse-Zorn, accompagnés par l'ADEUS¹, ont travaillé tout au long de l'année 2018 à la construction de leur Projet de Territoire, véritable feuille de route pour guider l'intercommunalité dans le développement de son territoire à l'horizon 2030.

Après la construction rapide d'un récit du territoire, la démarche s'est concentrée sur la co-construction avec les élus et les acteurs du territoire.

Les perceptions et attentes des élus communaux et communautaires, des jeunes du Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ), des agents des communes et de la communauté de communes et de multiples acteurs du territoire représentant la société civile ont été partagées lors de nombreuses soirées de travail, permettant de faire émerger progressivement un diagnostic partagé.

Un workshop, véritable temps de travail et d'échange de deux jours, a conduit les élus communautaires et les cadres des communes et de la communauté de communes à travailler sur quatre scénarii issus du diagnostic.

À l'issue de ces deux journées, en tenant compte des attentes exprimées par les acteurs du territoire rencontrés au cours de huit ateliers (voir ci-contre), quatre axes autour desquels les élus souhaitent inscrire le Projet de Territoire se sont dégagés.

Les travaux ont permis de livrer, pour chaque axe, les enjeux, les orientations et les actions à envisager. Les conditions et les évolutions nécessaires pour leur mise en œuvre ont également été repérées.



L'association de la société civile

Une centaine d'acteurs de la société civile (commerçants, entreprises, agriculteurs, monde associatif, acteurs du tourisme...) se sont réunis entre septembre et octobre 2018 autour de huit thèmes :

- Besoins de la population, commerces, services ;
- Entreprises et entrepreneurs ;
- Cadre de vie, environnement, patrimoine paysager ;
- Enfance et jeunesse ;
- Loisirs, sports, culture ;
- Agriculture et agriculteurs ;
- Tourisme ;
- Seniors.

Leurs préoccupations et attentes ont été intégrées et prises en compte par les élus. Elles ont motivé une partie des orientations stratégiques du Projet de Territoire.

¹. Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise.



UNE AMBITION

Dans un monde où les évolutions s'accroissent, les élus de la Basse-Zorn sont conscients de la nécessité d'opérer et d'accompagner les mutations sociétales, économiques, environnementales et sociales. Certaines sont exigeantes.

Leur volonté affirmée est d'accompagner ces transitions pour conduire et inscrire le territoire dans le futur, tout en s'appuyant sur l'héritage laissé par l'histoire qui fait la richesse de la Basse-Zorn d'aujourd'hui.

Le Projet de Territoire est aussi l'occasion pour les élus de réaffirmer leur volonté de construire la Basse-Zorn de demain, ENSEMBLE.

ENSEMBLE, tout d'abord entre toutes les communes de la communauté de communes, en optimisant et mutualisant les ressources au service du territoire.

ENSEMBLE, surtout avec toutes les forces vives du territoire, habitants, acteurs économiques et associatifs, pour que chacun soit heureux et fier d'habiter et de s'investir dans la Basse-Zorn.

ENSEMBLE enfin, avec les territoires voisins et les partenaires institutionnels (État, Région, Département...) pour que les synergies et les réciprocity puissent être de manière optimale mises en œuvre dans l'intérêt de tous.

Cette volonté de faire ENSEMBLE se concrétisera autour de quatre axes stratégiques retenus à l'issue de la démarche de co-construction du Projet de Territoire.

LES QUATRE AXES STRATÉGIQUES

1. Valoriser et préserver la qualité du cadre de vie, bien commun de la Basse-Zorn
2. Être un territoire attractif et accueillant pour les habitants
3. Conforter la position économique de la Basse-Zorn, entre tradition et innovation
4. Développer l'attractivité touristique de la Basse-Zorn autour de la nature et du cheval



CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES - Photo Madeos



Photo CCBZ



CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Photo Madeos

AXE STRATÉGIQUE 1 - VALORISER ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE, BIEN COMMUN DE LA BASSE-ZORN

Contexte et enjeux

Une qualité de vie reconnue...

La concertation conduite auprès des élus et des acteurs du territoire a montré que la qualité de vie en Basse-Zorn reposait à la fois sur la richesse de son patrimoine naturel et bâti, sur la qualité de ses aménagements et sur la vitalité de ses commerces, services et équipements de proximité au service des habitants, des salariés des entreprises et des visiteurs de passage.

... dans un espace métropolitain majeur

La chance d'être un territoire « rural » au sein d'un espace métropolitain rhénan dynamique, bénéficiant ainsi d'équipements et d'infrastructures de qualité à proximité, a été soulignée par les élus et les acteurs du territoire au cours des ateliers de co-production du Projet de Territoire.

Il s'agira de réussir à préserver les facteurs qui contribuent à la qualité de la vie locale, tout en permettant à la Basse-Zorn de demain de tirer tous les bénéfices de son intégration à l'espace métropolitain rhénan.

Des tensions sur l'usage du sol

Toutefois, la situation géographique de la Basse-Zorn, très favorable entre trois grandes agglomérations (Strasbourg, Haguenau-Bischwiller et Karlsruhe-Rastatt), porte aussi le risque de pression foncière, tant pour les activités économiques que pour l'habitat et les équipements. Les conséquences peuvent être une augmentation du prix de l'immobilier et du foncier et une surconsommation foncière, dans un contexte où la forte minéralisation des sols, la disparition des ceintures de vergers et de haies entraînent des perturbations environnementales qui se traduisent par un appauvrissement de la biodiversité et une augmentation des risques comme les « coulées de boues ». Enfin, l'agriculture, y compris de niche (asperges, maraichage...), est encore bien présente. La pression foncière pourrait dans ce contexte conduire à des conflits d'usage.

Dans ce contexte, l'organisation de l'usage des sols et de la maîtrise foncière est l'un des enjeux majeurs pour l'avenir de la Basse-Zorn.

Les attentes, notamment de la part des nouveaux habitants, de bénéficier d'un environnement sain à la campagne élève le niveau d'exigence sur la prise en compte locale des enjeux environnementaux et renforce les conflits d'usage entre la vocation résidentielle de la Basse-Zorn et les activités économiques, en particulier l'activité agricole (utilisation de pesticides, circulation des tracteurs, nuisances olfactives, usage des chemins agricoles...).

L'ouverture d'espaces de dialogue et de concertation, favorisant une meilleure connaissance réciproque des besoins et des attentes des différents usagers du territoire est un enjeu pour le Projet de Territoire.

Des transitions à accompagner

Plus globalement, les changements sociétaux induisent de nouvelles demandes des habitants.

De nombreux domaines sont concernés :

- * Les consommations au quotidien (augmentation des achats par Internet, qualité sanitaire et environnementale des produits consommés...).
- * Les déplacements (proximité des transports en commun, sécurité et qualité des circulations pédestres et cyclables...).
- * L'habitat (diminution de la taille des ménages, baisse du pouvoir d'achat immobilier...).
- * Les équipements et les services (accueils de jeunes enfants, périscolaires, maintien à domicile des personnes âgées...).
- * L'environnement (pollution de l'air, nuisances sonores...).

Accompagner ces transitions constitue également un enjeu fort pour le territoire.

AXE STRATÉGIQUE 1 - VALORISER ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE, BIEN COMMUN DE LA BASSE-ZORN

Orientations opérationnelles

C'est pour répondre à ce contexte que les élus et les acteurs du territoire ont identifié les orientations opérationnelles ci-après, que le Projet de Territoire devra prendre en compte pour valoriser et préserver la qualité du cadre de vie, bien commun de la Basse-Zorn.

• Améliorer les déplacements internes au territoire et les connexions avec les territoires voisins

- * Favoriser les déplacements en modes actifs (piétons et cyclistes).
- * Développer le réseau de pistes cyclables sécurisé et le connecter aux pistes cyclables structurantes voisines.
- * Sécuriser les circulations pédestres.
- * Améliorer la desserte en modes actifs (deux-roues, piétons) sécurisée des gares, des commerces, des équipements structurants et des zones d'activités.
- * Favoriser la multi-modalité et un accès optimal aux gares.
- * Assurer une meilleure desserte en transport en commun en soirée, notamment pour les jeunes.
- * Limiter le trafic de transit des poids lourds.

• Maîtriser l'urbanisation

- * S'inscrire dans une dynamique de développement maîtrisé (logements et activités économiques) tout en préservant les espaces naturels et agricoles.
- * Lutter contre la minéralisation et l'imperméabilisation des sols des nouvelles opérations en incitant à la végétalisation (anticipation des risques liés aux épisodes caniculaires : apport de fraîcheur par la végétalisation).
- * Prévoir des lisières et/ou des écrans végétaux, « zones tampon » entre les espaces bâtis et les espaces agricoles.

* Définir une politique globale de l'habitat qui prenne en compte les aspirations et les besoins évolutifs des ménages :

- Diversifier les typologies de logements pour répondre à tous les besoins de la population ;
- Anticiper le vieillissement de la population ;
- Tenir compte des nouveaux modes de vie et des moyens financiers des jeunes ménages pour leur offrir un habitat qui permette de les fixer ou de les attirer sur le territoire.

• Préserver et valoriser le patrimoine bâti

* Valoriser le patrimoine bâti, atout de la qualité du cadre de vie et l'attractivité touristique : patrimoine typique (corps de fermes à pans de bois) et spécifique (presbytères, lavoirs [mise en valeur de la Zorn], moulins, châteaux-manoirs, bâtiments construits sous la période allemande, maisons forestières, crypte de Geudertheim, friche hospitalière de l'EPSAN).

• Préserver et valoriser les qualités naturelles et paysagères

- * **La Zorn**, une rivière à valoriser :
 - Valoriser les berges de la Zorn en prenant en compte simultanément les enjeux de promenade et de tourisme et les enjeux écologiques (maintien ripisylve/faune).
- * **Le Ried** (prairies)
 - Maintenir les prairies (identité paysagère, favorables à la biodiversité) ;
 - Restaurer les éléments de valorisation du paysage : bosquets, haies...
- * Le paysage du Lohgraben à valoriser.
- * Entretien, maintenir et, dans certains cas, restaurer les vergers, haies, bosquets.
- * Les forêts : poursuivre le recensement des arbres remarquables.

• Favoriser le dialogue entre les élus, les acteurs et les habitants du territoire autour des enjeux de développement et de préservation

*Famille,
je vous aime*

AXE STRATÉGIQUE 2 - ÊTRE UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET ACCUEILLANT POUR LES HABITANTS

Contexte et enjeux

Des habitants attachés à un territoire où il fait bon vivre...

La force de la Basse-Zorn, ce sont aussi ses habitants, tant jeunes que plus âgés, fortement attachés à leur territoire. Les ateliers conduits pour l'élaboration du Projet de Territoire ont montré que cet attachement repose à la fois sur les qualités naturelles passagères et patrimoniales de la Basse-Zorn et sur l'offre de proximité (commerces, équipements et services). En effet, toutes les communes en dehors de Bietlenheim ont plus de 1 000 habitants, cinq communes ont plus de 2 000 habitants, ce qui permet de disposer dans la plupart des communes d'une offre de commerces et de services de proximité nécessaires au quotidien (accueil de jeunes enfants, périscolaire...).

De plus, un important tissu associatif, présent dans la plupart des communes, propose une large offre sportive, culturelle et de loisirs.

Les emplois présents sur le secteur, ainsi qu'une bonne accessibilité routière, mais aussi ferroviaire, vers les principaux pôles d'emploi de l'Eurométropole, de l'Alsace du Nord et même d'Allemagne, accroissent l'attractivité résidentielle de la Basse-Zorn, d'autant que le niveau des prix de l'immobilier reste globalement inférieur à celui des agglomérations situées à proximité.

L'offre satisfaisante en structures d'accueil pour personnes âgées, des services à domicile et un tissu associatif dynamique en direction des seniors permettent de bien vieillir en Basse-Zorn.

... mais des évolutions sociétales qui bousculent l'offre traditionnelle de proximité

Toutefois, les élus et les acteurs du territoire ont souligné l'importance de prendre en compte les évolutions sociétales et sociales qui modifient les besoins et les attentes des habitants et qui se traduisent d'ores et déjà par des changements dans les modes de consommation.



LOTISSEMENT - Photo ADEUS



MAISONS INDIVIDUELLES - Photo ADEUS

En effet, de nouveaux modes de vie et une disjonction de plus en plus forte entre les lieux d'habitat et d'emplois conduisent les habitants à privilégier de nouvelles localisations et habitudes de consommation : achats près du lieu de travail ou sur le trajet « domicile-travail », heures d'entrées et de sorties du territoire décalées par rapport aux heures d'ouverture des commerces et services, optimisation du temps consacré aux achats en recherchant différents types de produits en un même lieu, recours grandissant au e-commerce... Ces nouvelles pratiques fragilisent le commerce et les services traditionnels.

Le maintien des commerces et services de proximité est un enjeu majeur pour la qualité de vie des habitants du territoire et la vitalité des cœurs de villes et de villages.



*Famille,
je vous aime*

AXE STRATÉGIQUE 2 - ÊTRE UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET ACCUEILLANT POUR LES HABITANTS

Un tissu associatif riche, mais des pratiques plus consuméristes

La participation à la vie locale et l'engagement associatif évoluent également, comme ont pu le souligner les participants aux ateliers.

Ils constatent une fréquentation associative plus consumériste. Les attentes des usagers sont davantage orientées vers la qualité des prestations associatives plutôt que vers leur engagement personnel dans le fonctionnement associatif. Cela a de multiples conséquences.

D'une part, le niveau de qualification des encadrants associatifs, attendu par les usagers, est de plus en plus élevé, disqualifiant toujours plus le recours aux bénévoles au profit de professionnels.

D'autre part, pour répondre aux exigences d'un public plus volatile, les associations sportives, culturelles et de loisirs élargissent l'éventail de l'offre avec pour conséquence un risque de saturation des équipements.

Enfin, la diminution de l'engagement associatif au profit de la consommation d'activités rend aussi plus difficile le fonctionnement des associations et le renouvellement de leurs organes de gouvernance.

L'engagement des acteurs associatifs, et plus largement de l'ensemble de la population dans la vie sociale locale est un enjeu pour la réussite du Projet de Territoire.

Un habitat diversifié, une composante essentielle de l'attractivité du territoire

Si l'attractivité résidentielle de la Basse-Zorn repose indéniablement sur la qualité du cadre de vie et la proximité des pôles d'emplois, la qualité, la disponibilité et l'accessibilité financière des logements est un autre facteur déterminant. Or, dans ce domaine aussi, les besoins et les attentes évoluent quantitativement et qualitativement.

Quantitativement, car les besoins mécaniques liés aux décohabitations (séparation, divorce...) perdurent et nécessitent encore pour l'heure de proposer toujours plus de logements pour loger le même nombre de personnes.

Qualitativement, car les besoins changent avec l'âge, la situation familiale et financière. Il est donc nécessaire de pouvoir disposer sur le territoire d'une offre suffisamment diversifiée pour pouvoir répondre à l'ensemble des besoins.

La maison individuelle en accession reste le modèle largement dominant dans la Basse-Zorn. Bien que répondant aux attentes de nombreux ménages, ce type d'habitat n'est plus en adéquation avec les revenus de beaucoup de jeunes ménages. Or, l'offre en produits immobiliers à prix maîtrisés est rare.

Par ailleurs, conséquence du vieillissement, des décohabitations ou des séparations, la taille des ménages diminue alors que l'offre en petits logements reste limitée sur le territoire.

Enfin, le vieillissement de la population nécessite une adaptation des logements à la perte d'autonomie.

C'est pourquoi, la diversification de l'offre résidentielle et son accessibilité financière au plus grand nombre est un enjeu central de l'attractivité résidentielle de la Basse-Zorn.



FÊTE DE L'ASPERGE - Photo Madeos

*Famille,
je vous aime*

AXE STRATÉGIQUE 2 - ÊTRE UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET ACCUEILLANT POUR LES HABITANTS

Orientations opérationnelles

Les orientations opérationnelles ci-après doivent permettre à la Basse-Zorn d'être un territoire accueillant pour les familles, donnant envie aux jeunes de rester et de se réaliser sur leur territoire et aidant les aînés à bien vieillir.

- **Permettre aux habitants d'être les acteurs du devenir de leur territoire**
 - * Créer les conditions de l'association des habitants, notamment en développant les pratiques de concertation.
 - * Faciliter et accompagner l'initiative citoyenne.
 - * Soutenir l'action associative.
- **Favoriser le maintien d'une offre diversifiée de commerces et développer les services de proximité**
 - * Faciliter la visibilité de l'offre locale.
 - * Accompagner les commerces et les services de proximité pour qu'ils puissent s'adapter aux attentes et aux nouvelles pratiques des consommateurs.
- **Construire une politique globale de l'habitat**
 - * Diversifier l'offre résidentielle.
 - * Faciliter le développement d'un habitat financièrement accessible au plus grand nombre.
 - * Accompagner la requalification du parc existant.
 - * Lutter contre la précarité énergétique.
- **Renforcer la visibilité et la lisibilité de l'offre pour tous en matières culturelles, sportives et de loisirs**



Photo AJBZ-CCBZ

- **Faciliter la vie des familles avec des enfants**
 - * Proposer une politique globale intercommunale en faveur de l'enfance, visible et lisible, pour permettre à chacun de bénéficier de modes d'accueil jeunes enfants et de services périscolaires les mieux adaptés à ses besoins.
- **Rendre le territoire attractif pour les jeunes**
 - * Poursuivre leur implication dans la vie locale, notamment à travers leur participation au Conseil Intercommunal des Jeunes et à l'animation jeunesse intercommunale.
 - * Renforcer les passerelles entre acteurs pour faciliter l'accès des jeunes à des formations qualifiantes et/ou à un emploi.
 - * Faciliter les déplacements des jeunes, notamment en soirée, pour leur permettre d'accéder à l'offre sportive, culturelle et de loisirs de la Basse-Zorn et des environs.

AXE STRATÉGIQUE 2 - ÊTRE UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET ACCUEILLANT POUR LES HABITANTS

• Aider les personnes à bien vieillir en Basse-Zorn

- * Accompagner les personnes âgées dans l'évolution de leurs besoins résidentiels :
- * Faciliter l'adaptation de leur logement à la perte d'autonomie :
 - diversifier l'offre en logements adaptés et adaptables ;
 - faciliter l'accès aux services d'accompagnement au maintien à domicile ;
 - accompagner les personnes âgées vers des structures adaptées lorsque le maintien dans un domicile autonome n'est plus possible ou souhaité.
- * Lutter contre l'isolement des personnes âgées :
 - soutenir l'initiative associative ;
 - favoriser les rencontres intergénérationnelles.

• Accompagner les aidants familiaux, bénévoles et professionnels

Par ailleurs, **la qualité du cadre de vie et la proximité et/ou l'accessibilité aisée aux pôles d'emplois** sont des facteurs essentiels pour la vie quotidienne des habitants. Ils sont respectivement pris en compte dans les orientations des axes 1 et 3 du Projet de Territoire.



©AJBZ / CCBZ



©Madeos / CCBZ



*Ensemble en Basse-Zorn,
territoire de tradition
et d'innovation*

AXE STRATÉGIQUE 3 - ENTRE TRADITION ET INNOVATION, CONFORTER LA POSITION ÉCONOMIQUE DE LA BASSE-ZORN

Contexte et enjeux

Un territoire économiquement dynamique à conforter

La Basse-Zorn est un territoire économiquement dynamique accueillant une grande diversité d'entreprises relevant tant des domaines économiques traditionnels que des secteurs plus innovants. Certaines exportent à l'international.

L'agriculture et le maraîchage se distinguent par la présence de cultures de niches comme l'asperge. La redistribution en circuit court (vente à la ferme, commerces de produits locaux) se développe.

Enfin, un tissu riche de petits commerçants et artisans, encore présents dans la plupart des communes, contribue largement à la qualité de la vie en Basse-Zorn.

En revanche, le développement et l'accueil de nouvelles entreprises est aujourd'hui contraint par de faibles disponibilités foncières.

De fait, la gestion, la planification et l'utilisation du foncier à destination économique constituent un enjeu majeur pour le développement futur du territoire.

Un autre atout du territoire est l'attachement des chefs d'entreprise à leur territoire. Si certains ont investi en Basse-Zorn parce qu'ils en sont originaires, d'autres s'y sont installés au regard des opportunités et de la proximité aux grandes agglomérations voisines, où ils trouvent la plupart des services et des infrastructures dont ils ont besoin. Toutefois, quelles que soient leurs motivations initiales, tous les chefs d'entreprises participant aux ateliers « Projet de Territoire » ont souligné leur attachement à la qualité de la vie locale et leur envie de rester en Basse-Zorn.

Le défi porté par le Projet de Territoire sera de réussir à conserver ses avantages concurrentiels en maintenant la qualité de son cadre de vie, en renforçant les services aux entreprises et aux salariés des entreprises et en facilitant l'accueil de nouvelles entreprises des secteurs dynamiques et innovants, particulièrement sensibles aux aménités locales.

Une difficulté récurrente et partagée : trouver et fidéliser une main d'œuvre en adéquation avec les besoins des entreprises

Chefs d'entreprises du secteur productif, agriculteurs, commerçants, artisans ou prestataires de service à la population, tous ont partagé leurs difficultés en matière de recrutement. Les représentants des secteurs d'activités carencés en main-d'œuvre au niveau national, comme les services aux personnes âgées, ont souligné leur difficulté à répondre aux besoins des habitants du territoire en raison du manque de main-d'œuvre.

Mieux faire connaître ces métiers et les besoins des entreprises locales, particulièrement en direction des jeunes, est un enjeu majeur.

L'agriculture et le petit commerce de proximité, deux secteurs en transition

Lors des ateliers, des chefs d'entreprises ont partagé leurs difficultés pour s'adapter au mieux aux changements rapides des demandes de la clientèle. Le secteur agricole et le petit commerce traditionnel sont apparus particulièrement impactés.

Maintenir le commerce de proximité et accompagner les agriculteurs vers une agriculture plus saine et raisonnée sont deux enjeux majeurs pour la qualité de vie en Basse-Zorn.



*Ensemble en Basse-Zorn,
territoire de tradition
et d'innovation*

AXE STRATÉGIQUE 3 - ENTRE TRADITION ET INNOVATION, CONFORTER LA POSITION ÉCONOMIQUE DE LA BASSE-ZORN

Mieux se connaître pour renforcer les synergies

La Communauté de communes de la Basse-Zorn est d'ores et déjà investie dans l'accompagnement des entreprises, notamment à travers les actions animées par une chargée de mission économique et son partenariat avec le GIE de la zone d'activités du Ried à Hoerdt.

Toutefois, certains chefs d'entreprises rencontrés se sentent isolés, d'autres, actifs dans leurs réseaux professionnels, regrettent de mal connaître les autres entreprises et acteurs présents sur le territoire, alors que des synergies pourraient être déployées (ressources humaines, mutualisation...). Ils appellent de leurs vœux des actions leur apportant une meilleure connaissance des ressources et forces vives présentes sur le territoire, informations qu'ils peinent à trouver par eux-mêmes, absorbés par leurs activités professionnelles au quotidien.

Ainsi, une plus forte mise en réseau des acteurs économiques locaux est un enjeu pour le territoire. Il s'agira notamment de favoriser les synergies qui permettront de relever localement les défis en matière de ressources humaines et les transitions, notamment écologiques et énergétiques, auxquelles sera confronté le territoire.



JOURNÉES D'INFORMATION POUR LES ENTREPRISES - © CCBZ



©Madeos / CCBZ



INTERSECTION DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE HOERDT - ©Madeos / CCBZ

AXE STRATÉGIQUE 3 - ENTRE TRADITION ET INNOVATION, CONFORTER LA POSITION ÉCONOMIQUE DE LA BASSE-ZORN

Orientations opérationnelles

- **Optimiser l'usage du foncier, préserver et équilibrer les possibilités foncières de développement à tous les secteurs économiques (agriculture, artisanat, commerce, industrie)**
 - * Avoir une politique foncière intercommunale coordonnée.
 - * Saisir les opportunités de remobilisation des friches, pour éviter une consommation en extension. Le secteur de l'EPSAN à proximité de la zone d'activités du Ried est une opportunité dans ce sens.
- **Faire se connaître les entreprises du territoire entre elles et vis-à-vis de la population**
 - * Activer les synergies entre les entreprises pour favoriser la recherche de complémentarités et les mutualisations.
 - * Soutenir les entrepreneurs isolés.
 - * Valoriser les savoir-faire locaux.
 - * Faire connaître les besoins des entreprises en matière de ressources humaines.
 - * Accompagner les entreprises pour faciliter les transitions énergétiques.
- **Augmenter la qualité de services à destination des entreprises et des salariés des entreprises**
 - * Faire monter en qualité les zones d'activités existantes, dont certaines sont vieillissantes.
 - * Favoriser les développements de services aux entreprises, aujourd'hui peu présents sur le territoire.
- **Préserver les activités de proximité, nécessaires au quotidien, pour garder l'animation et la vie dans les cœurs de villes et de villages**
 - * Accompagner les commerçants, artisans et prestataires de services à la population dans les transitions qu'ils sont amenés à opérer pour s'adapter aux nouvelles pratiques de consommation, dont les transmissions d'entreprises.
- **Créer les conditions propices au développement d'espaces de travail innovants (par ex., espaces de coworking, hôtels d'entreprises, services aux salariés mutualisés...)**
- **Créer des passerelles entre les établissements de formation**



©Madeos / CCBZ

AXE STRATÉGIQUE 4 - DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DE LA BASSE-ZORN AUTOUR DE LA NATURE ET DU CHEVAL

Contexte et enjeux

Une activité touristique très peu développée

Bien que pourvue d'un paysage riche et varié et de villages typiquement alsaciens au bâti remarquable, à 20 minutes de Strasbourg, de Haguenau et de la frontière allemande, la Basse-Zorn n'est pas identifiée aujourd'hui comme une destination touristique. Au sein d'une Alsace largement pourvue en sites emblématiques, la concurrence est forte et le nord de la région pâtit globalement d'une moins bonne attractivité touristique que le sud.

Des atouts méconnus

La Basse-Zorn jouit d'atouts touristiques peu mis en valeur.

D'une part, son excellente accessibilité (20 minutes en voiture ou en transports en commun) à Strasbourg, destination touristique nationale et internationale accueillant chaque année plus de 20 millions de visiteurs générant près de 30 millions de nuitées.

D'autre part, les qualités paysagères et patrimoniales de la Basse-Zorn, les nombreuses possibilités de promenades dans la nature et sur des chemins de découverte aménagés, les ventes à la ferme de produits du terroir et de niche (asperges), le sport et les activités équestres sont autant d'atouts qui pourraient élargir l'offre touristique urbaine voisine vers un écotourisme urbain, en complémentarité avec les aménités touristiques urbaines de la capitale régionale.

Un manque de structuration et de visibilité de l'offre

Les atouts du territoire, qui permettraient de capter des retombés de ce tourisme urbain, sont aujourd'hui peu connus et largement sous-exploités.

Sans produit d'accroche touristique emblématique et sans office du tourisme ou syndicat d'initiative pouvant permettre la valorisation et la promotion d'une offre éclatée, la visibilité de la Basse-Zorn en matière touristique est très faible.

Les particuliers proposant de l'hébergement regrettent le manque d'outils promouvant l'offre locale (activités équestres, artistes locaux, chemin de découverte, produits du terroir, restaurants...) et faisant jouer des synergies entre acteurs qui permettraient de retenir le visiteur un peu plus longtemps sur le territoire.

Certaines entreprises locales, notamment dans le domaine de l'agroalimentaire, accueillent régulièrement des cars de touristes pour des visites-dégustation-promotion. Faute d'offres coordonnées, les retombées pour les autres acteurs de la Basse-Zorn sont très faibles.

Le constat est le même pour l'hippodrome de Strasbourg-Hoerdt, où se déroulent pourtant régulièrement des compétitions équestres de niveau national et même international.

Une offre en hébergement insuffisamment développée

En outre ou à cause du manque de visibilité, l'offre en hébergement est très peu développée. En dehors de quelques rares particuliers proposant des chambres d'hôtes ou des gîtes, le territoire ne peut offrir aucune nuitée d'hôtel, camping ou aire de stationnement de camping-cars.

De fortes marges de progression

Les marges de progression dans le domaine sont énormes, c'est pourquoi les élus du territoire ont souhaité en faire un axe prioritaire du Projet de Territoire. Ils se sont fixés pour objectif de mieux capter et conserver les touristes pendant au moins une nuit sur le territoire de la Basse-Zorn.

Le recensement de l'offre existante, le développement de l'offre en hébergement, la communication autour des avantages concurrentiels du territoire, sa complémentarité avec l'offre à proximité, ainsi qu'une plus forte synergie entre les acteurs locaux sont des enjeux majeurs pour l'avenir touristique du territoire. La Maison des Arts et du Patrimoine, en association avec le « Kleenderfel » et les autres structures du territoire, ouvrira prochainement à Hoerdt et pourra jouer un rôle particulier en ce sens.

La Basse-Zorn, un territoire
à cheval entre nature et culture

AXE STRATÉGIQUE 4 - DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DE LA BASSE-ZORN AUTOUR DE LA NATURE ET DU CHEVAL

Orientations opérationnelles

Les élus du territoire ont souhaité que la spécificité touristique de la Basse-Zorn se construise autour d'un écotourisme urbain valorisant les qualités naturelles, paysagères et patrimoniales du territoire, les produits et savoir-faire du terroir et l'identité équestre. La spécificité « écotourisme nature et cheval » a vocation à fonctionner en complémentarité et réciprocité avec le tourisme urbain proposé par la capitale régionale, située à moins d'une demi-heure en train ou en voiture.

Construire cette identité touristique nécessitera d'investir dans différents domaines.

Préserver et valoriser le cadre de vie, l'identité paysagère et patrimoniale de la Basse-Zorn, socle de l'attractivité touristique (voir axe 1).

• Construire une politique cohérente autour de l'écotourisme « nature et cheval »

- * Recenser les atouts du territoire.
- * Structurer l'offre.
- * Mettre en synergie les acteurs locaux.
- * Donner de la visibilité aux avantages concurrentiels.

• Construire les réciprocitys et les complémentarités de l'écotourisme de la Basse-Zorn avec le tourisme urbain des territoires environnants

- * Développer le partenariat avec les acteurs des territoires environnants, en particulier ceux de la capitale régionale et les offices du tourisme de l'Alsace du Nord.

• Stimuler l'initiative privée, notamment en matière d'offres nouvelles en hébergements et en activités

- * Promouvoir le développement d'offres d'hébergement et d'activités, en cohérence avec l'écotourisme « nature et cheval ».

• Développer le tourisme de proximité

- * S'appuyer sur des temps forts qui drainent les habitants des alentours, pour donner une meilleure visibilité des atouts naturels et patrimoniaux de la Basse-Zorn.

• Aménager et sécuriser les circulations en modes doux pédestre, cycliste et équestre, pour asseoir l'identité écotouristique recherchée (voir axe 1)



©ADEUS



©ADEUS



DES PISTES D' ACTIONS POUR METTRE EN ŒUVRE LE PROJET DE TERRITOIRE

Les ambitions portées par le Projet de Territoire sont énoncées dans les quatre axes stratégiques ci-avant. Les orientations énoncées dans chacun de ces axes seront mises en œuvre à travers quatre grands champs d'actions complémentaires.

La Communauté de communes de la Basse-Zorn...

... s'organise pour agir de manière
cohérente et coordonnée

La mise en œuvre du Projet de Territoire nécessite le renforcement de la politique intercommunale à plusieurs niveaux :

- **Une planification intercommunale de l'urbanisme, de l'habitat et des déplacements**
 - * Organisation du développement et de l'usage des sols.
 - * Politique foncière.
 - * Politique locale de l'Habitat.
 - * Organisation des déplacements.
 - * Préservation des espaces naturels.
 - * Protection et valorisation du patrimoine bâti.
 - * Lutte contre la minéralisation.
- **Une politique enfance-jeunesse intercommunale**
 - * Développer l'accueil petite-enfance.
 - * Optimiser l'accueil périscolaire.
 - * Poursuivre l'animation jeunesse.
 - * Créer des passerelles entre les différents âges de la vie.
- **Une politique intercommunale du tourisme**
 - * Construire et communiquer sur l'identité touristique de la Basse-Zorn.
 - * Créer les partenariats nécessaires avec les acteurs des territoires voisins.
- **Réalisation des études préalables à la définition des politiques intercommunales ci-dessus**

- **Mutualisation et mise en réseau à l'échelle intercommunale**

* Optimisation des pratiques culturelles et sportives.

...

... accompagne les acteurs

Les temps d'échanges et de concertation avec les acteurs locaux dans le cadre de la construction du Projet de Territoire ont mis à jour des attentes en matière d'impulsion, d'animation et de mise à disposition d'outils de la part de la collectivité.

Plusieurs champs, où la construction d'outils et/ou des temps d'animation sont attendus, ont d'ores et déjà été identifiés :

- **Les besoins en ressources humaines des entreprises**
- **La valorisation et l'accompagnement aux changements des commerçants et artisans traditionnels**
- **L'animation des acteurs et la création de passerelles dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse**
- **Le recensement de l'offre, la création d'un réseau d'acteurs et la mobilisation de l'initiative privée dans le domaine du tourisme**
- **L'animation d'espaces de débat avec les agriculteurs**

...



... aménage le territoire de demain

Des besoins en aménagement résulteront de la mise en œuvre de l'ensemble des axes de Projet de Territoire.

Toutefois, d'ores et déjà trois champs nécessitant des aménagements lourds ont été identifiés :

- **Aménager et mailler des pistes, chemins et voies réservées aux mobilités actives**
 - * Pistes, chemins et voies cyclables et pédestres sécurisées maillés avec les réseaux voisins, desservant plus particulièrement les gares, les zones d'activités, les établissements et les commerces de cœurs de villes et de villages.
 - * Aménagements de pistes, chemins et voies pédestres, cyclables et équestres en cohérence avec le développement d'un écotourisme « nature et cheval » (berges de la Zorn...).
- **Faire monter en gamme et moderniser les zones d'activités qui le nécessitent**
- **Créer un équipement pour promouvoir et développer les pratiques culturelles (théâtre, musique, danse, chant)**

...

... protège le cadre de vie, bien commun de la Basse-Zorn

Les transitions écologiques et énergétiques sont un défi planétaire. **La Basse-Zorn apportera sa contribution à travers l'ensemble des axes du Projet de Territoire.** De manière transversale, **toutes les actions conduites pour le développement et la construction du territoire de demain devront intégrer leur impact environnemental.**

Plus particulièrement, le **Plan Climat Air Énergie (PCAET)**, porté par le PETR d'Alsace du Nord, en cours de construction, dégagera des actions ciblées que la Communauté de communes de la Basse-Zorn et les acteurs locaux pourront mettre en œuvre (par exemple, l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques).

... co-construit l'action publique

Les élus de la Communauté de communes de la Basse-Zorn ont réaffirmé leur souhait de construire la Basse-Zorn de demain, **ENSEMBLE.**

Cette volonté se matérialisera dans **l'organisation régulière de temps d'écoute, de partage, de concertation et de co-construction, où seront associés l'ensemble des élus du territoire, les acteurs locaux et les habitants.**

L'ensemble de ces actions combinées a pour objectif d'offrir aux habitants, aux visiteurs, aux acteurs économiques et aux investisseurs un territoire où il fera encore bon vivre demain.



Projet de Territoire 2030

Communauté de communes de la Basse-Zorn

34, rue de La Wantzenau - 67720 HÉRDT

www.cc-basse-zorn.fr

Crédits photos : CCBZ | AJBZ | Madeos | ADEUS

Informations pratiques :

Retrouvez-nous sur  www.facebook.com/ccbassezorn

ou sur notre site internet www.cc-basse-zorn.fr

Contacts :

Pour plus de renseignements, contactez le Service Développement Local
03 90 64 25 50 - info@cc-basse-zorn.fr